

Compte-rendu du Comité Scientifique

Jeudi 26 mars 2015

Participants

Président :

Jean Marc MEYNARD, INRA

Membres :

Jean Noël CHAUCESSE, CA Loire Atlantique
Claude COMPAGNONE, AgroSup Dijon,
Thierry COULON, ITV France
Sarah FEUILLETTE, Agence de l'eau Seine Normandie
Catherine MICHELUZZI, CRA Poitou Charentes
Pascale MORETTY-VERDET, CDA Saône et Loire
Etienne PILORGÉ, CETIOM
Frédéric ZAHM, IRSTEA

Membres invités :

Thierry BONNAUD et Hervé BOSSUAT, DGPAAT
Martine GEORGET, INRA
Philippe VISSAC, ACTA

Pour l'APCA et les Chambres d'Agriculture :

Benjamin BALLOY, Guillaume CLOYE, Eric COLLIN, Thierry FELLMANN, Mikaël NAÏTLHO et Tiphaine RIFFAUD (APCA)
Vianney ESTORGUES (CDA du Finistère), Jacques GIRARD (CDA du Calvados),
Bertrand OMON (CA de l'Eure), Florent WIECZOREK (CDA de Dordogne)

Excusés :

Alain MOULINIER, CGAAER
Hervé SAVY, MAP - DGER

Points d'information sur Inosys

Dans le prolongement du précédent CS, **Thierry FELLMANN**, Directeur Économie des agricultures et des Territoires de l'APCA, a fait part de l'évaluation menée par le CGAAER sur « Inosys réseaux d'élevage », ayant conduit à différentes préconisations : conforter l'infrastructure Inosys réseaux d'élevage en la consolidant avec un financement pérenne sans remise en cause annuelle, rechercher des liens avec le RICA...

Dans le prolongement de cette évaluation, une série de réunions a été initiée, afin d'expertiser les possibilités de mise en place d'un programme transversal Inosys, ayant pour ambition à terme de couvrir toutes les filières.

En complément, des contacts sont pris avec l'ITAVI et l'IFIP pour envisager l'extension d'Inosys aux filières hors sol.

Accompagnement des circuits courts et des filières alimentaires de proximité par les Chambres d'Agriculture

Guillaume CLOYE, Responsable du service Territoires Alimentation Forêts de l'APCA a rappelé le contexte du développement des circuits courts en France. Il a présenté la stratégie des Chambres en matière de développement des circuits courts (formalisée par une délibération en février 2012 et mise en œuvre par l'APCA) à travers en particulier le développement des marques Bienvenue à la Ferme et Marchés de Producteurs de Pays, mais aussi les actions du programme CasDAR de l'APCA. Sur le terrain, le réseau des Chambres consacre 150 ETP à l'appui aux circuits courts, auxquels il faut ajouter les conseillers en développement territorial – mobilisés notamment sur l'accompagnement de projets collectifs – et ceux ayant des compétences spécifiques ou transversales (installation, bâtiment, juriste...). Une quinzaine de formations Resolia sont proposées tous les ans pour accompagner la professionnalisation du réseau. Les Chambres ont mené différents projets structurants en matière de développement des circuits courts :

- projets de développement de références (circuits courts en 2010-2012 et magasins de producteurs débutés en 2014).
- projets de développement de l'approvisionnement local de la restauration collective (2012-2014)
- projets d'accompagnement des démarches territoriales (abattoirs de proximité, appui aux mobilisations des financements...).

Jean-Marc MEYNARD a présenté le RMT « Chaînes alimentaires courtes de proximité » nouvellement labellisé à partir de l'avis formulé par le comité mixte associant des membres du CS APCA et du COST ACTA. Cet avis met en avant l'intérêt du projet, mais aussi l'importance de l'établissement d'un lien avec le réseau des Chambres d'agriculture. Suivant cet avis, le Ministère de l'Agriculture a agréé le RMT pour une durée de 2 ans (au lieu de 5), souhaitant que ces 2 années permettent un rapprochement entre le RMT et le réseau des Chambres.

Le débat a porté sur :

- Le lien entre circuits courts et la prise en compte des questions environnementales par les producteurs ; le lien entre circuits courts et les signes officiels de qualité.
- Les questions à la recherche, en particulier sur les questions d'étiquetage et d'information, sur l'évaluation économique, environnementale et sociale, sur les impasses techniques sur les questions sanitaires, environnementales et agroécologiques, sur les effets en matière de structuration des territoires et de filières. Un programme PS DR 4 va par exemple démarrer autour de Bordeaux Science Agro sur la performance des circuits courts.
- L'importance des moyens consacrés par les Chambres dans des démarches locales, en lien notamment avec les collectivités et qui associent localement différents acteurs dans la durée.
- L'importance de la création de petites unités locales de transformation répondant aux besoins de chaque territoire (abattoirs de proximité ou légumeries par exemple) permettant l'accès à la restauration collective.
- Le caractère fortement concurrentiel du secteur avec en particulier le développement de l'e-commerce, en complément des points de vente physiques.

- La nécessité de plus de visibilité sur le contenu des projets de R&D conduits par les chambres sur financements régionaux, dont l'APCA n'est pas toujours informée.
- La nécessité de mieux mettre en valeur et diffuser tous les résultats du CasDAR.

Jean-Marc MEYNARD a synthétisé et conclu la séquence en soulignant tout d'abord l'importance du travail mené par le réseau des Chambres et l'APCA.

Les débats font ressortir la nécessité de consacrer, lors du prochain CS, une séquence d'échange d'une demi-journée à l'identification des questions de recherche et de R&D sur les circuits courts.

Cette séquence serait organisée autour de 3 présentations, autour des mêmes questions (qu'est ce qui nous manque comme connaissances pour être plus efficace dans le soutien aux circuits courts ? Qu'est ce que nous faisons actuellement? qu'est ce qu'il faudrait développer?):

- Une présentation de l'APCA (Guillaume Cloye)
- En complément, une présentation basée sur des témoignages de conseillers de CDA/CRA
- Une présentation par les animateurs du RMT des priorités de travail dont ils se saisissent.

Mise en place d'un réseau d'agronomes des Chambres

Benjamin BALLOY, Chargé de mission « agronomie sol déchet » à l'APCA, a présenté les éléments de contexte qui poussent le réseau des Chambres à mettre en place et structurer un réseau d'agronomes (attentes nouvelles des agriculteurs, évolution de la commande publique en matière d'agroécologie en particulier, évolution du conseil, nécessaire amélioration du partage des références et des outils du réseau). Une animation nationale est nécessaire pour identifier finement les attentes du réseau, diffuser et faire partager les innovations. Un groupe de préfiguration a été réuni pour définir le périmètre et les missions du groupe agronomie. Un équilibre reste à trouver entre l'appui au réseau par la mise à disposition d'outils et de ressources d'une part, et la mobilisation d'un groupe technique d'autre part.

Bertrand OMON (CA 27) a présenté le projet CasDAR Changer qui s'attache à l'évolution du métier du conseiller à travers les échanges entre pairs et en lien avec l'organisation des Chambres (management, fonctions supports). L'essentiel est de concilier dans un groupe national à la fois la « *mobilisation d'une agronomie revisitée ET de penser son activité de conseil* », qui sont « *deux jambes indissociables* ».

Jacques GIRARD (CA 14) a témoigné sur son animation d'un groupe de conseillers des Chambres de Normandie. Jusqu'alors les groupes avaient pour objet les questions techniques agricoles et non l'accompagnement. Ce nouveau groupe permet d'échanger sur des situations d'inconfort et de partager sur des situations classiques (tour de plaine...). La question de la posture du conseil est encore parfois considérée comme secondaire par certains chefs de service.

Florent WIECZOREK (CA 24) a témoigné sur la mise en place d'un groupe agronomie dans la Chambre de Dordogne. Ce groupe a été engagé avec une

ambition essentiellement technique. La formation « conseiller demain en agronomie » a rapidement mis en lumière la nécessité d'intégrer les questions de changement de posture du conseil, les questions de prise en compte d'enjeux multiples dans le conseil et la nécessaire prise en compte de l'aspect systémique de l'agronomie. Ce travail s'inscrit dans la vision du conseiller devant être avant tout solide techniquement, mais également armés en matière d'accompagnement. Aujourd'hui le groupe ambitionne d'être un centre de veille, une force de proposition pour de nouvelles missions pour la Chambre, un lieu de réponses aux appels à projets. Un groupe régional analogue se met en place. Un groupe national devrait permettre une complémentarité de compétences au service d'objectifs clairs. Il doit permettre de saisir de nouvelles opportunités sur des financements innovants.

Vianney ESTORGUES (CA 29) a témoigné sur son métier d'agronome, expert spécialisé sur le chou au moment où les instituts techniques limitent le nombre d'experts, puis durant 2 ans membre de la CAN Dephy. Ses missions sont centrées sur la diffusion collective (principalement écrite) et la production de références (essais, références en exploitations). Ces travaux sont menés en lien avec la station expérimentale (OP/CA 29) menant principalement des essais factoriels, le CTIFL et le groupe métier APCA légumes. Le groupe légume APCA est uniquement constitué de référents régionaux et nécessiterait des réunions régulières de l'ensemble du réseau légumes. Au niveau national, les projets CasDAR sont très structurants pour la mise en réseau. Sur ce poste, les difficultés sont :

- Arriver à maintenir une expertise très pointue sur une production donnée et une possibilité d'implication nationale sur des questions systémiques limitées dans le temps.
- Faire comprendre aux collègues, à la hiérarchie, aux responsables l'intérêt du travail sur une approche systémique,
- Ne pas pouvoir s'appuyer sur une mise en commun des références au niveau départemental, régional et national.

Face à ces difficultés, un réseau national peut apporter des réponses à condition d'aborder des thèmes très précis, de les diffuser collectivement dans le réseau, de mettre en commun et rendre accessible les références produites.

Le débat a porté :

1. sur la question « quelle agronomie développer pour l'accompagnement du changement ? » :

- L'évolution du champ du conseil avec le repositionnement des autres opérateurs (coopération, conseil privé)
- La difficulté de faire converger le mandat donné par la chambre, celui donné par les agriculteurs accompagnés, voire celui que se donne le conseiller.
- Il faut comprendre le système de culture de chaque agriculteur pour accompagner la mise en place de nouvelles techniques, ce qui positionne de fait le conseiller comme un animateur.
- Il y a aujourd'hui une perte de repères des conseillers agronomiques. Lorsque la question de la finalité est bien posée, qu'un « metteur en musique » est identifié, alors les choses se mettent en marche.
- Il semblerait que la majorité de la communauté technique soit réticente à l'approche système car « on ne sait pas faire ».
- Distinguer dans le discours le conseil technique « quotidien » et le conseil plus stratégique, plus systémique, concernant l'évolution de l'exploitation?

réponses : c'est souvent les mêmes personnes qui font les 2. Si le conseil technique quotidien est déconnecté de pensée systémique, attention.

2. sur la plus-value du national par rapport à ce qui se construit dans les régions

- Faut-il partir des questions actuelles des conseillers pour organiser ce groupe ? ou plutôt une logique de métier « comment organiser la relance de l'agronomie dans le réseau ? »
- Faut-il faire le lien entre les différentes dimensions de l'agronomie ou bien éclairer un thème donné (comme proposé dans le schéma APCA). Si on privilégie l'entrée thématique, attention à ne pas être redondant avec ce qui est déjà traité dans d'autres cercles (RMT, GIS, Projets de R&D)
- L'angle « conception de systèmes innovants » semble mis de côté (diaporama), à cause d'un risque de recoupement avec le RMT SDCI, alors même que c'est lui qui favorise les croisements et les liens entre les thématiques.
- Mandat donné à ce réseau : il faut trouver points d'équilibre entre plusieurs composantes et permettre de définir ce que doit être la stratégie de conseil agronomique demain. Les thématiques sont de plus en plus transversales avec une offre des Chambres très éparpillée
 - 1^{er} sujet : comment mettre en place au niveau national les travaux sur l'agronomie plus lisibles (recensement compétences, capitalisation.
 - 2^{ème} sujet : comment accroître sur le terrain l'appétence pour le conseil systémique
- Ne pas mettre en avant la thématique concrète, mais la finalité (par exemple développer une approche système au service du changement, qui peut être appliquée ensuite dans un colloque à un thème donné. La construction de la journée doit amener à l'approche système.
- Plus-value nationale : permettre à des gens qui font des métiers différents d'avoir une réflexivité sur leurs métiers. La posture n'est pas la même face à un public d'agriculteurs que l'agronome doit convaincre de changer ou face à un public volontaire qu'il faut accompagner.
- Deux collectifs à prévoir : le premier groupe d'agronomes en charge d'élaborer les contenus de journées qui vont en attirer d'autres agronomes. Dans le prolongement de ce que fera le national, il y a besoin d'un dispositif pour irriguer tout le réseau, ce qui nécessite volonté d'aller jusqu'au bout.
- Ce groupe d'agronome n'est qu'un élément du dispositif de conseil (il n'a pas à porter seul la stratégie du réseau, l'offre commune...). On veut aller vers une évolution de la posture du conseiller. Recentrer 1^{er} carrefour de l'agronomie sur quel besoin d'agronomie dans une approche de transition des systèmes. Le réseau, ce sera les personnes utiles pour alimenter cette approche. Raccord avec les ambitions de la conférence. « comment le réseau des agronomes peut construire une approche plus systémique du conseil »

Jean-Marc Meynard a dégagé les principales lignes de forces issues de ce débat

« Quelle agronomie pour l'accompagnement du changement » doit être la question centrale pour le travail d'un groupe national agronomie :

- Comment on accompagne ?

- o Comment on met en tension des exigences contradictoires ?
- o Comment on met en mouvement les agriculteurs ?

Ces questions renvoient au métier du conseiller, et à son évolution. Aider les conseillers à y répondre suppose de les aider à développer une approche systémique (aller dans le sens d'une agriculture moins gaspilleuse de ressources, moins consommatrice d'intrants, nécessite une approche systémique), ce qui n'est pas la culture dominante. L'approche systémique est indispensable aussi bien dans l'accompagnement du changement que pour aider l'agriculteur à comprendre à la fois les enjeux et son système.

Dans ce cadre, le groupe Agronomie pourrait être orienté vers la création d'événements réunissant un large public de conseillers, avec 2 fonctions

1 – donner envie d'aller plus vers une approche systémique, de changer de posture de faire évoluer ses compétences

2 – ces journées seront nécessairement thématiques en mettant en avant des thèmes attractifs : donc mutualiser sur un thème un certain nombre de travaux des Chambres dans l'optique du 1^{er} objectif. Ce qui nécessite de ne pas se contenter de faire état de ce que les chambres font, mais aussi d'amener les participants à se questionner sur l'approche systémique et sur l'évolution de leur métier.

Dans ce sens, le groupe qui organise à vocation à :

- trouver les thèmes attractifs
- définir programme en fonction connaissance de ce qui se fait dans les CA
- veiller à ce que l'événement réponde bien à la finalité...

Ce groupe doit nécessairement avoir un noyau pérenne, dont la composition stable garantit l'atteinte de la finalité et qui pourra s'enrichir de compétences particulières, au cas par cas.

La plus value d'un tel dispositif au niveau national : capitalisation transversale et échange d'expérience sur des thèmes, expérience qui ne pourra être approfondie que localement, sur le terrain.

Projet de convention des conseillers

Etienne REGNAUD, Directeur de Resolia, a présenté le projet de Convention des conseillers visant, autour d'un événement réunissant 500 conseillers durant un jour et demi en novembre 2015, à impulser une dynamique de changement des métiers du conseil dans les Chambres.

Le débat a porté sur :

- la notion de performance visée à travers l'évolution du conseil,
- la possibilité pour le CS d'être associé à la Convention, pour nourrir sa réflexion sur l'évolution du conseil.